



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question écrite n° 67901

Texte de la question

M. Christian Hutin attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de l'IUFM de Gravelines. En effet, il serait question de faire disparaître cet établissement qui a formé depuis 25 ans des milliers d'enseignants. Le projet envisage de regrouper l'ensemble sur Outreau près de Boulogne-sur-Mer. Outre le fait qu'Outreau n'a pas la capacité d'accueillir les nouveaux étudiants et le personnel, il convient de noter que l'IUFM de Gravelines vient d'être rénové à grand frais. Par ailleurs, c'est une structure de proximité dont plus de 80 % des étudiants sont de milieux modestes. Le tout représente 340 personnes. Pour beaucoup, l'éloignement sera un handicap difficile à surmonter. Une solution pourrait être le rattachement de l'IUFM à l'université du littoral. Il dépend actuellement de l'université d'Artois. Il souhaite donc connaître les moyens qu'il compte mettre en oeuvre pour maintenir en service l'IUFM de Gravelines.

Texte de la réponse

Depuis le 1er janvier 2007, dans le cadre de l'application de la loi d'orientation et de programme du 23 avril 2005 pour l'avenir de l'école, les IUFM sont progressivement intégrés aux universités sous la forme d'écoles internes. Cette intégration implique le transfert à l'université du patrimoine, des personnels et des missions des IUFM. Ainsi, l'ensemble des sites de formation ont été maintenus et sont désormais des sites de formation des universités d'intégration. L'offre, ainsi proposée, permet de garantir un équilibre sur l'ensemble du territoire national tout en prenant en compte sa diversité. La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a pu exprimer, à plusieurs reprises, son attachement au maintien des pôles universitaires de proximité que constituent les IUFM qui ont toute leur place dans la réforme de la formation des enseignants, afin notamment d'assurer la formation professionnelle des étudiants. En ce qui concerne le site de Gravelines et, plus généralement, les sites de l'académie de Lille, il a été demandé au recteur de réunir les universités du Nord - Pas-de-Calais et l'IUFM, école interne de l'université d'Artois, pour définir un schéma directeur régional de la formation des maîtres. Ce schéma se traduira, dès la rentrée 2010-2011, par une offre de formation concertée, en direction des étudiants préparant les concours de recrutement des métiers de l'enseignement.

Données clés

Auteur : [M. Christian Hutin](#)

Circonscription : Nord (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67901

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12430

Réponse publiée le : 29 juin 2010, page 7324